# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

# COMPTE-RENDU

# DE LA SEANCE DU VENDREDI 09 DECEMBRE 2022 A 20 heures 45 EN MAIRIE DE TILLY

Convocation 28 novembre 2022

# SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR PATRICK JOURDAIN, MAIRE

# **ETAIENT PRESENTS**

M. Patrick JOURDAIN, Maire,

M. Robert SLOVES, 1ère Adjoint,

Mme Anne-Marie CHEVALIER,

Mme Céline DUPONT,

Mme Solange VIORNAY,

M. Richard LETORT

M. François VIROT

Mme Françoise POUCHUCQ,

M. Christian PETITPAS,

M. Michel GALMEL,

M. Nicolas AUMONIER

#### **ABSENTS EXCUSES**

M Maurice GARSAULT, 2ème Adjoint,

M. Simon LATRECHE,

M. Sébastien BOITTE

Mme Marie-Christine EMINIAN,

Soit 15 membres en exercice

## **NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE:**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne M. François VIROT en qualité de secrétaire de séance.

## 1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL :

Le Conseil Municipal, n'ayant pas de remarque bloquante, approuve le précédent compte rendu

#### 2) <u>DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE</u>:

Monsieur le Maire évoque les évènements qui suscitent actuellement nos communes. Inflation supérieure à 15 %; envolée des prix énergétiques ; salaires dans la tourmente etc.

Il est proposé au Conseil de ne pas trop s'engager dans les dépenses d'investissements afin de ne pas augmenter la pression fiscale sur la commune.

Ormis l'enfouissement des réseaux dans le secteur « Saulseuse », dont les travaux sont prévus fin 1<sup>er</sup> trimestre 2023, il sera nécessaire de prévoir une actualisation des bornes d'incendies dans le même quartier.

Lors de la réunion du SIEGE pour les travaux 2023, la commune s'est inscrite pour le changement des lampes au mercure par des lampes LED sur une partie de la rue grande.

Des travaux d'entretien auront la priorité dans les dépenses de fonctionnement en particulier dans le city stade, le cimetière, la voirie, la végétation galopante et autres suivant les opportunités.

La prudence issue des coûts énergetiques, ainsi que l'issue prochaine des acquisitions pour le lotissement doivent motiver les élus dans le maintien d'une réserve financière.

Le Conseil, après en avoir débattu, approuve cette orientation.

#### 3) AUTORISATION DEPENSES POUR 2023:

Bien que les dépenses de fonctionnement du 1<sup>er</sup> trimestre 2023 ne nécessitent pas une délibération, celles d'investissements avant le vote du budget font l'objet de cette disposition.

Le Conseil àl'unanimité, autorise Monsieur le Maire à régler les dépenses d'investissements à hauteur du montant de 25 % des dépenses 2022.

# 4) DETR / DSIL 2023 : autorisation demande subvention :

Afin de se mettre aux normes dans la défense incendie de la commune, il est demandé au Conseil d'autoriser Monsieur le Maire à demander les subventions les plus favorables telles que la DETR, et la DSIL. Unanimité du Conseil.

#### 5) REGLEMENTATION VITESSE CORBIE:

Il est toujours question de la limitation de vitesse dans le hameau de Corbie, avec l'opposition du département. Celà oblige de déclassifier le « Hameau de Corbie » en Corbie Cne de TILLY.

Reste à voir les modalités avec le département. Après en avoir pris conscience, une abstention se dessine, laissant aux élus un temps de réflexion avec le Département.

#### 6) IMPASSE AVEC OBSTACLE ROUTE ENTRE D119 ET D181:

Sur le même sujet voirie, Monsieur le Maire rappelle que le département impose la fermeture d'accès du RD181 vers le RD 119. Une réunion est prévue pour mettre en place les modalités de cette fermeture.

#### 7) CONTRAT FOURNITURE D'ELECTRICITE 2023-2024 :

Monsieur le Maire informe le Conseil de la négociation avec EDF pour la fourniture d'électricité de la commune. Le Conseil approuve et autorise Monsieur le Maire à signer la meilleure proposition.

#### 8) REVISION TARIF LOCATION SDF(Période hivernale):

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide pour faire face aux augmentations énergétique de porter à 200€ la location pour les habitants de Tilly, et à 350€ pour les extérieurs.

# 9) VIDEO PROTECTION:

Il est proposé au Conseil, compte tenu des risques répétitifs de cambriolages et d'incivilités sur le territoire de la commune de prendre attache auprès des service compétents de la Gendarmerie pour obtenir un diagnostic technique et financier. Unanimité du Conseil pour cette étude.

#### A-INFORMATIONS AU CONSEIL

- Eoliennes: Monsieur le Maire est constament relancé par des opérateurs éoliens. Il est répondu que tout projet fera l'objet d'un accompagnement par le SIEGE. Le Conseil n'est pas totalement fermé au sujet.
- Ukraine : La collecte des dons est prévue 1ere quinzaine de janvier. Un départ des dons est organisé pour le 30 janvier de la Mare Rouge d'Evreux
- Voeux du Maire : Monsieur le Maire vous invite à sauver la date du 06 janvier 2023 pour un retour aux traditions communales.

#### **B-QUESTIONS DIVERSES:**

- Employé communal : Le Conseil municipal est saisi du recrutement de M. Jean-Marc ANSART. En effet son contrat est à échéance du 3 avril 2023. La saison 2022 a été difficile à gérer compte tenu des déboires subits par cet agent. Nous lui avons établi avec les adjoints, un objectif à tenir pour l'année à venir.
  De ce fait, il est proposé de lui établir un contrat temporaire d'un an avec les obligations indispensables à sa fonction. Le Conseil majoritairement autorise Monsieur le Maire à signer ce contrat.
- Colis des aînés : une intérrogation se profile quant au maintient de l'âge de l'attribution des colis à 65 ans, alors que dans les communes avoisinantes c'est plûtot 70 ans. Le Conseil demande une simulation pour se décider. Echéance juin 2023.
- Le banc près du pommier : Monsieur le Maire informe les demandeurs que l'acquisition de ce banc sera prévu dans les dépenses de fonctionnement de 2023, et trouvera son implantation avant mis juin prochain.

Le Conseil n'ayant pas de question et l'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 23 h 45.

La prochaine séance ordinaire est prévue en première quinzaine d'avril pour le budget 2023 Monsieur le Maire remercie l'assemblée.